

4. Quel montant a-t-on mis à la disposition de chacune des circonscriptions suivantes: a) Assiniboia, b) Battleford-Kindersley, c) Mackenzie, d) Meadow Lake, e) Moose Jaw, f) Prince-Albert, g) Qu'Appelle-Moose Mountain, h) Regina-Est, i) Regina-Lake Centre, j) Saskatoon-Biggar, k) Saskatoon-Humboldt, l) Swift Current-Maple Creek, m) Yorkton-Melville? (Document parlementaire n° 291-2/3146).

N° 3214—M. Knight

1. Quel était le but du voyage de M. H. T. Aiken, président de la Société pour l'expansion des exportations (échelle de salaire \$31,500 - \$37,500) à New York, Washington, Monaco, en Angleterre et en Algérie (\$4,849), au cours de l'année financière 1971-1972?

2. En quel mois de l'année ce voyage a-t-il eu lieu? (Document parlementaire n° 291-2/3214).

M. Reid, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse aux ordres susdits.

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toutes les études qu'ont faites les ingénieurs sur le coût et le besoin de restauration et/ou de réaménagement du *Cave and Basin* de Banff.—(Avis de motion portant production de documents n° 260—M. Clark (Rocky Mountain)).

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie des contrats conclus entre la société *Evergreen Development Ltd.*, Winnipeg (Manitoba) et le gouvernement ou l'un de ses ministères ou agences.—(Avis de motion portant production de documents n° 266—M. Rowland).

Le Bill C-203, Loi modifiant la Loi électorale du Canada, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi de l'impôt sur le revenu à l'égard des dépenses d'élection, rapporté avec des amendements par le Comité permanent des privilèges et élections, est étudié de nouveau à l'étape du rapport.

Sur ce, la Chambre reprend le débat sur la motion de M. Rodriguez, appuyé par M. Peters,—Qu'on modifie le Bill C-203, Loi modifiant la Loi électorale du Canada, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi de l'impôt sur le revenu à l'égard des dépenses d'élection, en insérant, entre les mots «titre» et «doit» figurant à l'alinéa 13.1(5)a) de l'article 4(1) du bill, ce qui suit:

«doit être en monnaie canadienne provenant directement de sources canadiennes et».

Et sur la motion de M. Benjamin, appuyé par M. Peters,—Qu'on modifie le Bill C-203, Loi modifiant la Loi électorale du Canada, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi de l'impôt sur le revenu à l'égard des dépenses d'élections, en retranchant la virgule à la fin de la ligne 8 de la page 12 et en y ajoutant ce qui suit:

«sous réserve toutefois que tous ces fonds doivent être en monnaie canadienne et provenir directement de sources canadiennes.».

Et sur la motion de M. Benjamin, appuyé par M. Peters,—Qu'on modifie le Bill C-203, Loi modifiant la Loi électorale du Canada, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi de l'impôt sur le revenu à l'égard des dépenses d'élection, en insérant après le mot «catégories» à la ligne 42 de l'article 9(2) à la page 21:

«sous réserve toutefois que tous ces fonds doivent être en monnaie canadienne et provenir directement de sources canadiennes.».

Le débat se poursuit sur lesdites motions;

M. Barnett, appuyé par M. Knight, propose l'amendement suivant,—Qu'on retranche le mot «sources» figurant à la fin des trois motions et qu'on le remplace par ce qui suit:

«citoyens canadiens, de personnes ayant le statut d'immigrant reçu, de sociétés dont au moins cinquante pour cent des actions assorties du droit de vote appartiennent à des citoyens canadiens et dont au plus dix pour cent des actions assorties du droit de vote appartiennent à une personne ou un groupe de personnes étrangères ou à des syndicats étrangers établis au Canada, et d'associations ou organisations établies en conformité d'une loi du Parlement du Canada ou d'une province.».

Il s'élève un débat;

En conformité des dispositions de l'article 29 du Règlement, M. Howard, appuyé par M. Horner (Crowfoot), propose,—Que l'honorable député de Mississauga (M. Blenkarn) soit maintenant entendu.

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 62)

POUR

Monsieur

Howard—1.

CONTRE

Messieurs

Alexander	Blackburn	Cyr
Alkenbrack	Blais	Danforth
Allard	Blaker	Danson
Allmand	Blenkarn	Darling
Andre	Blouin	Davis
Arrol	Boulangier	De Bané
Baker	Breau	Demers
Baldwin	Brewin	Dick
Balfour	Caccia	Dinsdale
Barnett	Cafik	Drury
Bawden	Caron	Dubé
Beattie	Charter	Dupont
(Hamilton	Chrétien	Dupras
Mountain)	Clark	Duquet
Beatty	(Rocky Mountain)	Epp
(Wellington-	Clermont	Ethier
Grey-Dufferin-	Comtois	Fairweather
Waterloo)	Corbin	Faulkner
Beaudoin	Corriveau	Fleming
Béchar	Cossitt	Forrestall
Bégin (M ^{11e})	Côté	Fortin
Bell	Crouse	Foster
Benjamin	Cullen	Fox